

Le Ministère de l'instruction publique

IV

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'Etat, en ouvrant des écoles, en fondant des collèges, en bâ-tissant des Universités, assume la responsabilité d'une chose im-portante, capitale, qu'il ne saurait accomplir. Nous en avons pour témoin, en France, tout ce que la France compte d'hommes le plus chrétiens et le plus éclairés ; les aveux des membres les plus honnêtes et les plus capables de l'Université d'Etat ; enfin, la lugubre évidence des faits. Il ne s'agit de rien moins que d'instruire et d'élever la jeunesse . . . C'est ce que demandent et espèrent les familles ; c'est ce qu'attend la patrie, et, au dessus des familles et de la patrie, c'est ce que Dieu exige. Pour atteindre ce noble but, deux choses sont nécessaires : l'enseignement et l'éducation. Nous savons combien l'Etat excelle à n'y pas réussir. Impuissant par l'éducation, peu heureux dans l'instruction, malgré l'incon-testable capacité de ses professeurs, l'Etat n'a su que produire des générations incertaines, et, malgré leur vernis, grossièrement vicieuses. La cause de notre fortune s'était trouvée dans les écoles catholiques ; la cause de nos récentes épreuves et des dernières catastrophes s'y trouve aussi. Toute l'histoire d'un peuple est en germe dans les écoles.

Jusqu'ici nous avons traité notre sujet au point de vue du bon sens, du droit chrétien et de la philosophie morale ; il faut maintenant le transporter sur le terrain de l'histoire. L'histoire est le champ clos où s'éprouvent toutes les doctrines, où se véri-fient toutes les institutions. Après dix neuf siècles de christianis-me, si nous interrogeons l'histoire, nous saurons bien vite, par l'expérience de l'Eglise et des nations, quelle est la condition des écoles ; quels sont les droits respectifs de la famille, de l'Eglise et de la société civile. L'histoire, témoin des temps, est aussi la maîtresse de la vie : *Testis temporum, magistra vite*, disent, je crois, Cicéron et Quintilien.